

Pour chaque taxon (faune / flore), un **enjeu de conservation intrinsèque** peut être évalué en croisant les données relatives à sa **rareté**, aux particularités de son **aire de répartition** (prise en compte de l'endémisme notamment) et à sa **vulnérabilité**. Les sources employées sont diverses : il s'agit d'atlas, de bases de données, de listes rouges ou autres listes d'alerte, ainsi que diverses publications scientifiques. Pour les groupes les moins documentés, les connaissances propres aux spécialistes d'ÉCOSPHÈRE et les échanges avec divers experts extérieurs apportent un complément utile.

L'enjeu intrinsèque est évalué sur une **échelle à cinq niveaux, de faible à très fort**.



Chaque niveau enjeu est ensuite pondéré si besoin par les particularités du site étudié. Un **enjeu stationnel** est ainsi évalué ; il traduit la valeur locale de la station du taxon observé au moment de l'inventaire (effectifs, qualité des habitats, utilisation de l'espace, etc.). Ces différents niveaux d'enjeu stationnel sont représentés sur une **carte de synthèse**.

## 1.4 CONTEXTE ÉCOLOGIQUE DE L'AIRE SOUMISE AU PROJET

L'aire d'étude, sur la commune de Roquebrune Cap-Martin, se positionne à l'étage thermo-méditerranéen, dans la série de végétation de l'*Olea-ceratonion*, dont la répartition se limite en France à la portion Nice et Menton. Elle est d'ailleurs incluse dans la ZSC FR9301568 Corniches de la Riviera et dans la ZNIEFF de type I FR930012619 Adrets de Fontbonne et du Mont Gros, désignées entre autres pour leurs cortèges floristiques et faunistiques remarquables liés aux falaises littorales et proche de nombreux autres zonages réglementaires. L'aire d'étude se situe également au sein de deux sites inscrits : Littoral de Nice à Menton et Terrains situés en contrebas de la Grande Corniche à Roquebrune-Cap-Martin.

C'est un stade de dégradation qui est rencontré sur l'aire d'étude (pelouses écorchées, fourrés thermophiles piquetés de Pin d'Alep), dans ce secteur au relief marqué mais néanmoins mité par des décennies de pression foncière (route, autoroute, habitation...).

Par ailleurs, l'aire d'étude est située en limite septentrionale d'un réservoir de biodiversité pour la trame ouverte identifié au niveau du SRCE PACA comme à remettre en bon état. Ce réservoir s'appuie sur les milieux rupicoles positionnés au nord des secteurs très urbanisés du front de mer. L'aire d'étude ne présente néanmoins pas d'intérêt fonctionnel notable, au vu de sa position (à l'interface de l'urbanisation et des aménagements routiers) et de sa superficie restreinte.

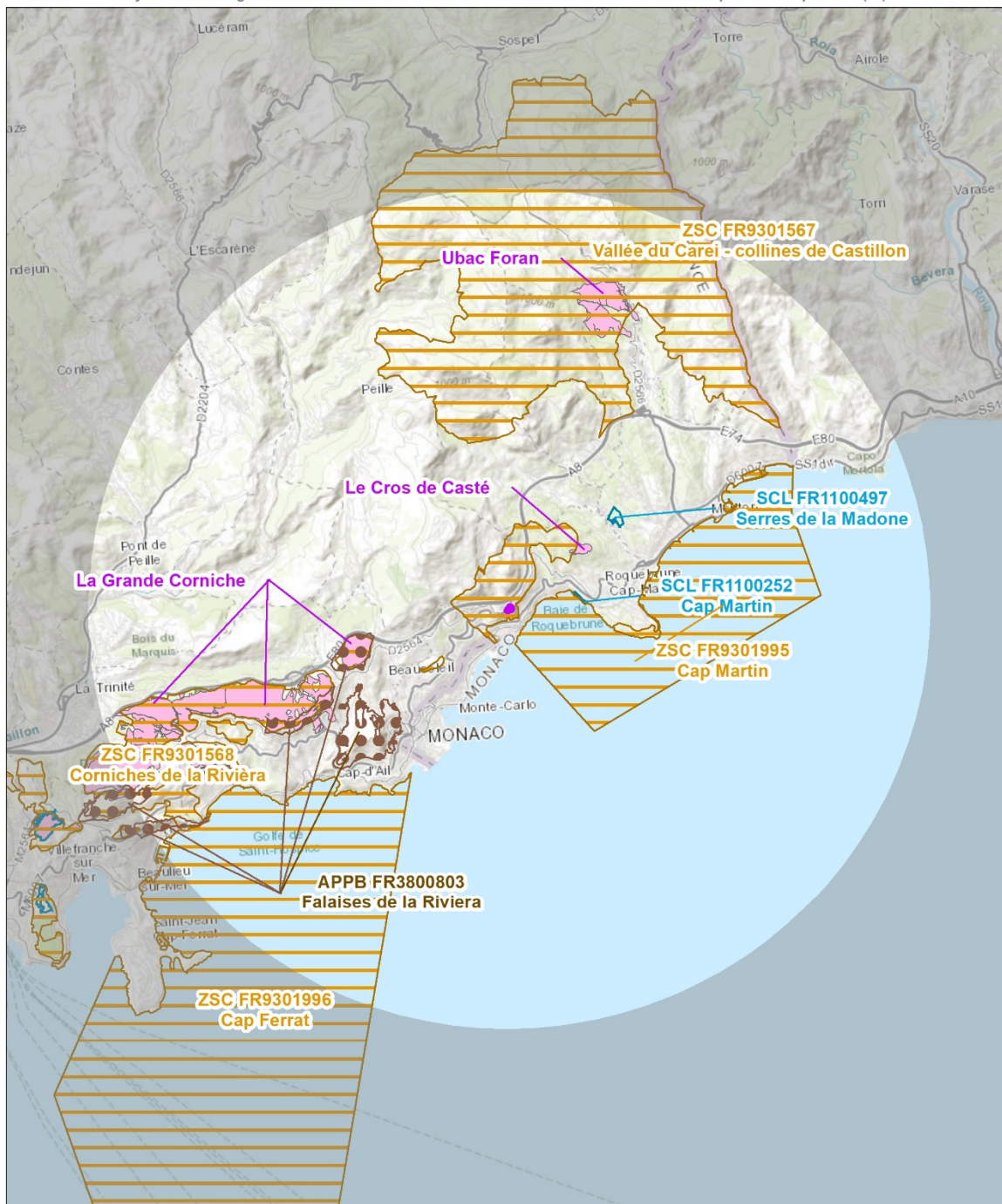
### Zones protégées à proximité de la zone d'étude

Type	Numéro	Dénomination	Distance de la zone d'étude
<b>Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes</b>	FR3800803	Falaises de la Riviera	3,2
<b>Espace naturel sensible</b>	Non renseigné	La grande corniche	3,3
	Non renseigné	Ubac Foran	6,8
	Non renseigné	Le Cros de Casté	1,9
<b>Site du Conservatoire</b>	FR1100497	Serre de la Madone	3,1

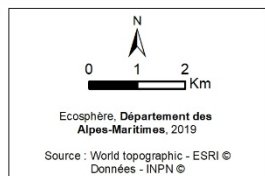
<b>du Littoral</b>	FR1100252	Cap Martin	1,5
<b>Zone spéciale de conservation</b>	FR9301568	Corniches de la Riviera	inclus
	FR9301996	Cap Ferrat	4,5
	FR9301567	Vallée du Carei - Collines de Castillon	4,0
	FR9301995	Cap Martin	0,5

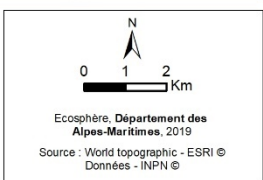
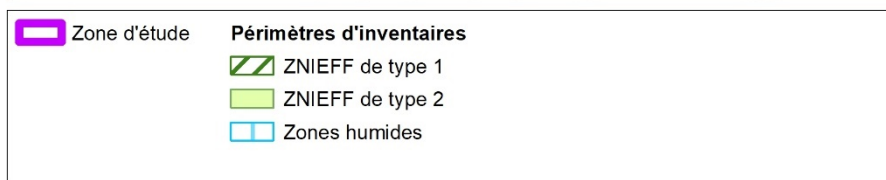
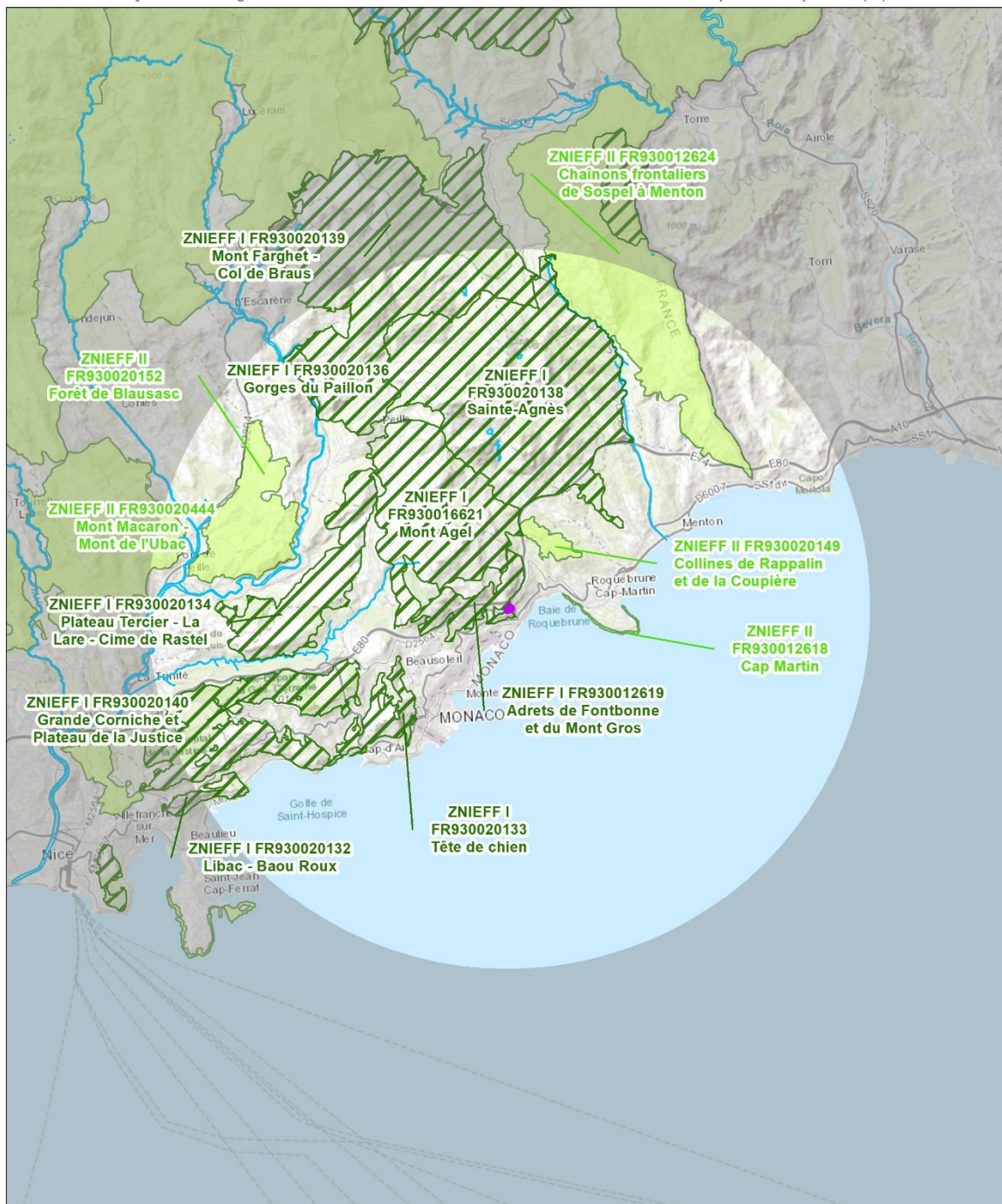
**Périmètres d'inventaires à proximité de la zone d'étude**

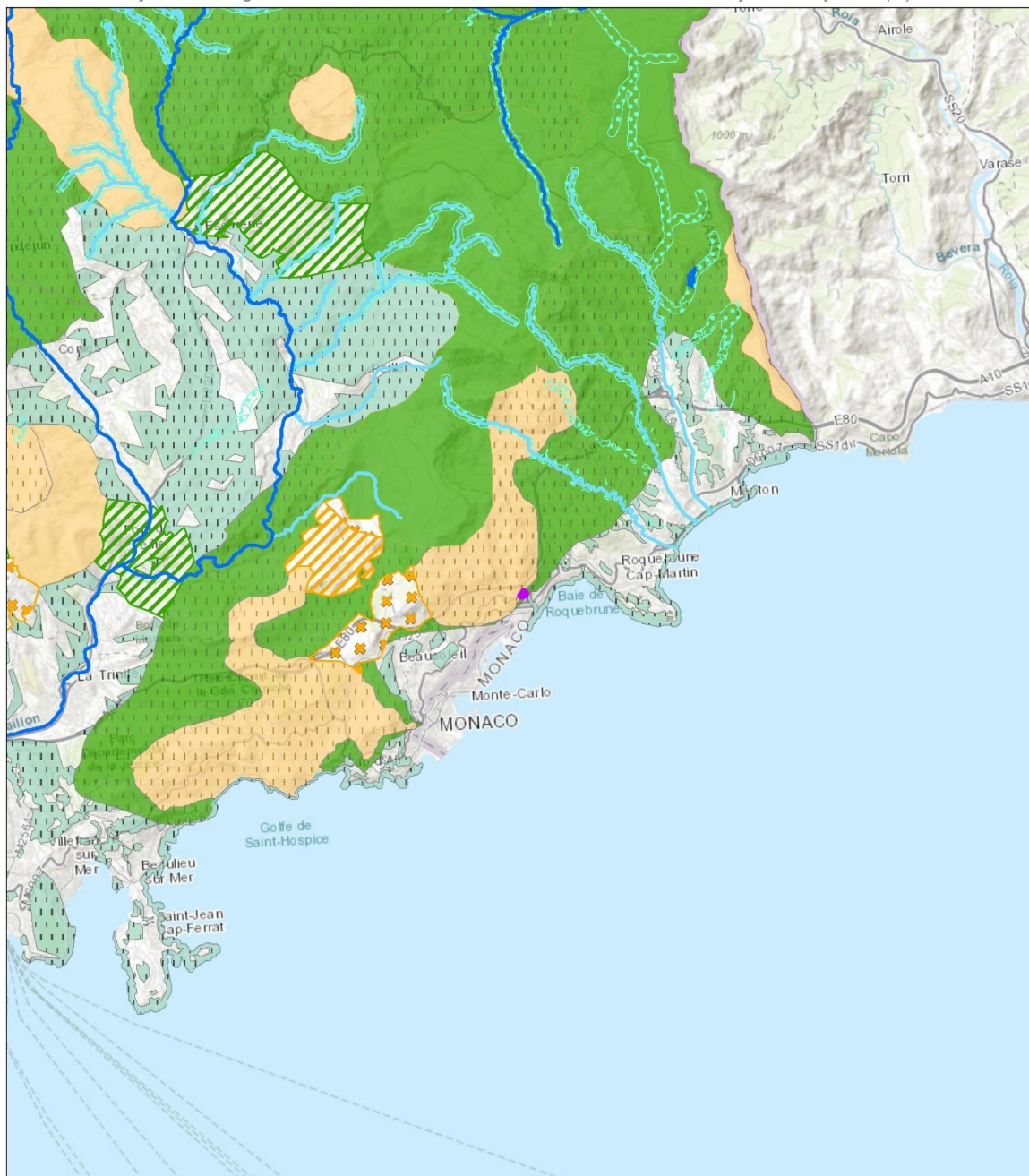
Type	Numéro	Dénomination	Distance de la zone d'étude
<b>Zone humide</b>	06CEN205	Le Carea	4,5
	06CEN217	Le Paillon	5,9
	06CEN218	Le Paillon de Contes	8,6
	06CEN325	Prairie humide de Bausson	4,8
	06CEN347	Ravin du Ray	4,1
	06CEN396	Ripisylve du Paillon - 1	8,4
	06CEN397	Ripisylve du Paillon - 2	9,1
	06CEN435	Source Borrigo	6,9
	06CEN439	Source Véga	8,8
	06CEN474	Vallon de Lagnet	2,8
<b>ZNIEFF I</b>	930012619	Adrets de Fontbonne et du Mont Gros	inclus
	930016621	Mont Agel	1,0
	930020132	Libac - Baou Roux	8,8
	930020133	Tête de chien	3,2
	930020134	Plateau tiercier - La Lare - Cime de Rastel	4,3
	930020136	Gorges du paillon	7,6
	930020138	Sainte-Agnès	2,7
	930020139	Mont Farghet - Col de Braus	6,2
	930020140	Grande corniche et plateau de la justice	4,4
<b>ZNIEFF II</b>	930012618	Cap Martin	1,5
	930012624	Chaînons frontaliers de Sospel à Menton	6,8
	930020149	Collines de Rappalin et de la Coupière	1,6
	930020152	Forêt de Blausasc	6,1
	930020444	Mont Macaron - Mont de l'Ubac	9,1



Zone d'étude	<b>Protection contractuelle</b>
<b>Protection foncière</b>	Zones Spéciale de Conservation (ZSC)
Sites du Conservatoire du Littoral (SCL)	<b>Protection réglementaire</b>
Espaces Naturels Sensibles (ENS)	Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB)







<p><b>Zone d'étude</b></p> <p><b>Trames</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4CAF50; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Boisée</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #FFC107; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Semi-ouverte</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #FFEB3B; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Ouverte</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #81C784; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Mixte</li> </ul>	<p><b>Objectifs</b></p> <p><u>Réservoirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #A9A9A9; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> A préserver</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background: repeating-linear-gradient(45deg, transparent, transparent 2px, #A9A9A9 2px, #A9A9A9 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> A remettre en bon état</li> </ul> <p><u>Corridors</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background: repeating-linear-gradient(-45deg, transparent, transparent 2px, #A9A9A9 2px, #A9A9A9 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> A préserver</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; border: 1px dashed #A9A9A9; margin-right: 5px;"></span> A remettre en bon état</li> </ul>	<p><u>Cours d'eau et zones humides</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ADD8E6; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> A préserver</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #0070C0; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> A remettre en bon état</li> <li><span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background: repeating-linear-gradient(45deg, transparent, transparent 2px, #ADD8E6 2px, #ADD8E6 4px); border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> Espace de mobilité des cours d'eau</li> </ul>	<p>Ecosphère, Département des Alpes-Maritimes, 2019</p> <p>Source : World topographic - ESRI © SRCE - DREAL PACA ©</p>
--	---	--	--

## 1.5 LA FLORE ET LES HABITATS NATURELS

### 1.5.1 DESCRIPTION ET ORGANISATION DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS

Localisée au nord du lieu-dit « Le Vistaéro », à une altitude comprise entre 305 et 340 m, l'aire d'étude se situe à la limite de l'étage de végétation du thermoméditerranéen (versant sud). Elle se caractérise par des sols squelettiques développés sur des pentes raides, où la roche mère calcaire, composé d'une alternance indifférenciée de dolomies et de marnes, affleure régulièrement.

L'aire d'étude comprend :

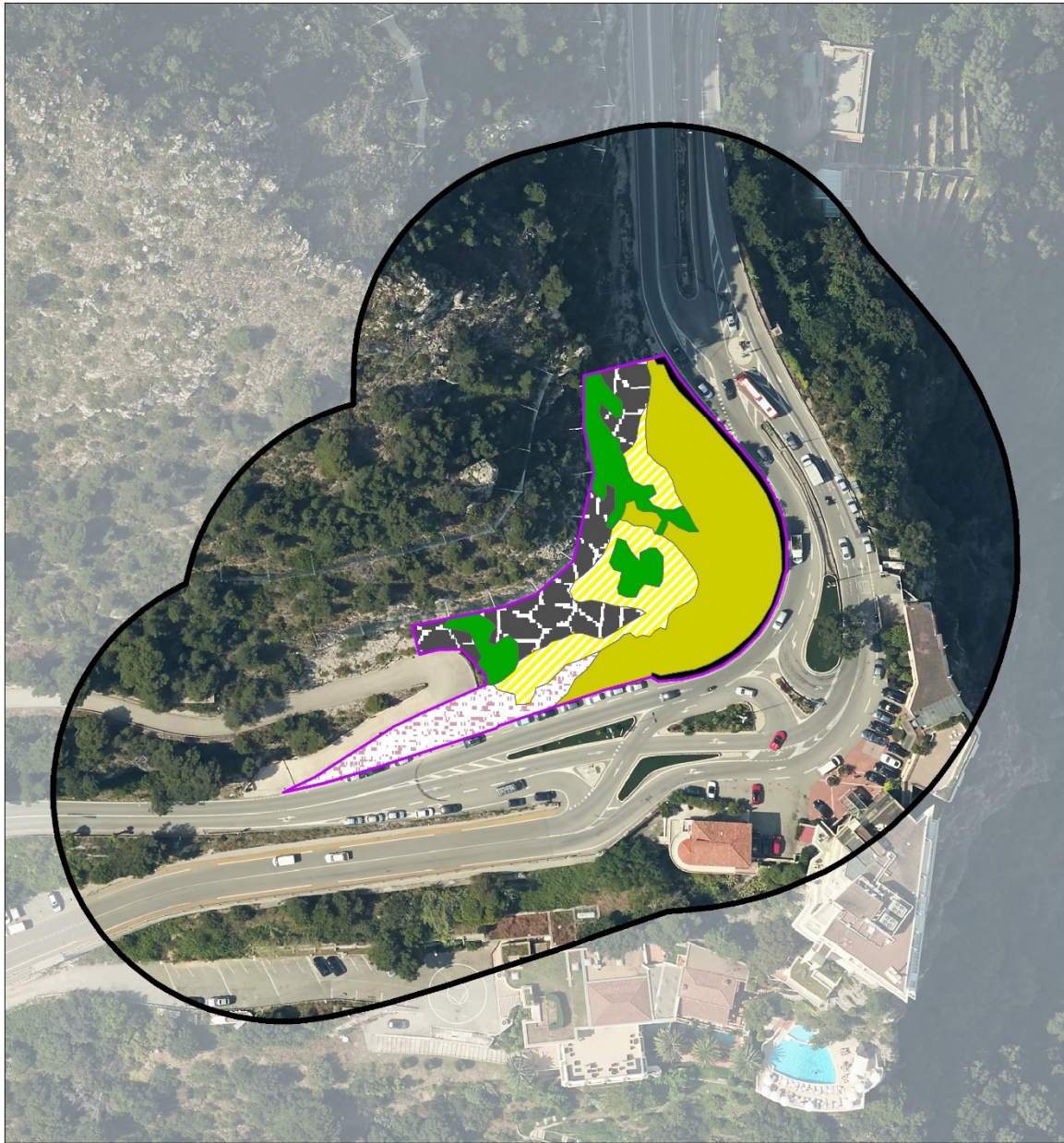
- des formations arborescentes relativement basses à Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) du *Quercion ilicis*, notamment sur les zones rocheuses ;
- des formations arbustives dominées par le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*), le Myrte (*Myrtus communis*) et l'Olivier (*Olea europaea*), espèces caractéristiques de l'*Oleo sylvestris-Ceratonion siliquae* et pouvant accueillir régulièrement des individus de Caroubier (*Ceratonion siliqua*). Du fait de sa position en bord de route, ce faciès arbustif est régulièrement rajeuni par débroussaillage ;
- des formations ouvertes de pelouses sèches à Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) sur les sols les plus maigres qui évoluent vers des formations à Barbon hérissé (*Hyparrhenia hirta*) sur les sols plus épais ;
- des formations rupicoles à Lilas d'Espagne (*Centranthus ruber*), Phagnalon des rochers (*Phagnalon saxatile*).



Formations végétales observées sur l'aire d'étude, M. DALLIET, 17/04/2019

Types d'habitats naturels rencontrés dans l'aire d'étude

Habitats naturels	Code EUNIS	Code EUR28	Code CORINE biotopes	Surface (ha)	Localisation dans l'aire d'étude	Dynamique et état de conservation	Enjeu intrinsèque
<b>Pelouse à Brachypode rameux piquetée d'éléments de fourré thermophile à Pistachier lentisque</b>	E1.311 x F5.12	6220*	34.511 x 32.12	0,13	En bas du versant, sur une frange d'environ 25 m le long de la route	Cortège appauvri mêlé d'espèces rudérales et en cours de fermeture (fourré), maintenu par les débroussaillages	<b>Assez fort</b>
<b>Pelouse rocailleuse à Brachypode rameux et garrigue à Hélianthème</b>	E1.311 x F6.1D	6220*	34.511 x 32.4D	0,05	À l'interface entre les affleurements rocheux (au nord) et les secteurs de pelouse piquetée de fourré au sud	Mosaïque classique d'habitats accueillant des cortèges plus ou moins typiques	<b>Assez fort</b>
<b>Steppe provençale à Barbon hérissé et pelouse à Brachypode rameux</b>	E1.4342 x E1.311 x F5.12	6220*	34.634 x 34.511 x 32.12	0,03	À l'ouest de l'aire d'étude, sur des sols plus profonds	Cortège appauvri mêlé d'espèces rudérales, maintenu par les débroussaillages	<b>Assez fort</b>
<b>Falaise et affleurement rocheux à végétation calcicole piquetée de Pin d'Alep</b>	H3.211	8210	62.111	0,06	À l'extrémité nord, nord-ouest de l'aire d'étude, sous les filets anti chute de bloc	Cortège réduit (entretien pare-bloc)	<b>Moyen</b>
<b>Pinède à Pin d'Alep</b>	G3.743	9540	42.843	0,04	En mosaïque avec les affleurements et les secteurs de garrigues basses au nord	Matorral enrésiné peu représentatif des pinèdes provençales à Pin d'Alep	<b>Moyen</b>
<b>Route</b>	J4.2	-	-	0,01	Au sud de l'aire d'étude	-	-




<p> Aire d'étude immédiate</p> <p> Aire d'étude rapprochée</p> <p><u>Typologie d'occupation du sol</u></p> <p><b>Habitats forestiers</b></p> <p> Pinède à Pin d'Alep</p> <p><b>Habitats ouverts</b></p> <p> Falaise et affleurement rocheux à végétation calcicole piquetée de Pin d'Alep</p>	<p> Pelouse rocailleuse à Brachypode rameux et garrigue à Hélianthème</p> <p> Pelouse à Brachypode rameux piquetée d'éléments de fourré thermophile à Pistachier lentisque</p> <p> Steppe provençale à Hyparrhenia et pelouse à Brachypode rameux</p> <p><b>Habitats artificialisés</b></p> <p> Route</p>	<p style="text-align: center;">N</p> <p style="text-align: center;">0 10 20</p> <p style="text-align: center;">Mètres</p> <p style="text-align: center;">Écosphère, Département des Alpes-Maritimes, 2019</p> <p style="text-align: center; font-size: small;">Source : Orthophotos 2015 - IGN ©</p>
---	---	--



## 1.5.2 ÉVALUATION DES ENJEUX POUR LA FLORE ET LES HABITATS NATURELS

### 1.5.2.1 Les habitats naturels à enjeux

Au sein de l'aire d'étude, l'habitat de Pelouse à Brachypode rameux est présent en mosaïque avec d'autres formations de la même série de végétation (garrigues, fourrés) sur des sols maigres ou des steppes sur sols plus profonds. Du fait de sa position en lisière d'un réseau routier et de l'urbanisation, cet habitat naturel subit des perturbations plus ou moins récurrentes et intenses telles que le débroussaillage des bords de route ou la sécurisation des falaises. Néanmoins, ces perturbations peuvent avoir des effets relativement bénéfiques, en contrant la dynamique naturelle menant à une fermeture des milieux.

<b>Pelouse à Brachypode rameux</b> <i>EUNIS : E1.311 / CORINE : 34.511 / EUR27 : 6220*</i>		<b>Assez fort</b>	<b>Habitat d'intérêt communautaire prioritaire</b>
<p>Les cortèges herbacés du <i>Phlomido lychnitidis-Brachypodion retusi</i> G. Mateo 1983 se retrouvent dans l'aire d'étude sous trois types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ En formation dense et en contexte plus ou moins embroussaillé avec la présence d'éléments des fourrés thermophiles à Pistachier lentisque ;</li> <li>■ En formation dense et ouverte sur sol plus profond avec la présence du Barbon hérissé (<i>Hyparrhenia hirta</i>)</li> <li>■ En formation clairsemée sur les fortes pentes au sol squelettique en lisières des éboulis et des affleurements rocheux en compagnie d'élément de garrigue à Hélianthe.</li> </ul>		 <p>M. DALLIET, 17/04/2019, Roquebrune-Cap-Martin (06)</p>	
<b>Conditions stationnelles</b> <i>(se référer à l'annexe 2 pour plus de précisions sur les modalités)</i>			<b>Enjeu stationnel</b>
<b>Ensemble des types présents dans l'aire d'étude</b>	Cortèges typiques avec quelques espèces rudérales (=)	Surfaces réduites mais globalement stables (=)	<b>ASSEZ FORT</b>

### 1.5.2.2 Les espèces végétales à enjeux

Les recherches bibliographiques (BDD SILENE Flore, études réglementaires de l'Hôtel Vista Palace et sécurisation de la falaise, FSD des sites Natura 2000...) conduites en amont des inventaires de terrain ont permis d'identifier les espèces à rechercher au sein de l'aire d'étude au regard des habitats présents.

Parmi les 81 espèces végétales recensées dans l'aire d'étude, aucune espèce à enjeu notable n'a été recensée. Notons néanmoins la présence d'Andropogon à deux épis (*Andropogon distachyos*), espèce déterminante ZNIEFF qui présente un enjeu faible et dont quelques touffes se mêlent aux cortèges des pelouses à Brachypode rameux. Cette diversité modeste est liée aux perturbations récurrentes du site, notamment le débroussaillage des bords de routes ou la sécurisation des falaises. Néanmoins, l'analyse des photos de l'application Google Streetview® (Photographie datant de Juin 2015), montre un individu arbustif dont le feuillage s'apparente à celui du Caroubier (*Ceratonia siliqua* L., 1753). Les travaux d'entretien menés en tout début de printemps n'ont pas permis de confirmer cette donnée. Cette espèce est malgré tout considérée comme présente du fait de la possibilité d'un rejet de souche et du maintien de l'individu au niveau local.



Individus supposés de Caroubier (*Ceratonia siliqua*) - Google Streetview®, Juin 2015

<b>Caroubier</b>				<i>Rareté biogéographique</i>		<i>Modérée (2/5)</i>		<b>Assez fort</b>
				<i>Rareté régionale</i>		<i>Rare (4/5)</i>		
<i>Ceratonia siliqua</i> L., 1753				<i>Vulnérabilité régionale</i>		<i>Peu vulnérable (1/5)</i>		
STATUTS	<i>Protection</i>	<b>Nat.</b>	NV2	<b>Rég.</b>	-	<b>Dép.</b>	-	
	<i>Liste rouge</i>	<b>France</b>	LC	<b>Région</b>	LC			
	<i>Directive européenne</i>	-	<b>Livre rouge</b>			Tome 2		
	<i>Autres statuts</i>	ZNIEFF PACA Déterminante						
DESCRIPTION	<i>Répartition mondiale</i>	Arabique						
	<i>Répartition française</i>	Riviera, anciennement naturalisé; planté ailleurs en région méditerranéenne, Corse comprise						
	<i>Écologie</i>	Phanérophyte des matorrals thermoméditerranéens (à l'état naturalisé) de 0 à 600 m d'altitude.						
	<i>Menace(s)</i>	Urbanisation et aménagements ainsi que les activités de loisirs (Randonnées, Escalades,...)						
<b>CONTEXTE LOCAL</b>								
<p>L'espèce est citée localement et à proximité immédiate (ECO-MED, 2015 &amp; ECO-MED, 2017). L'individu a été débroussaillé au printemps 2019 mais peut rejeter de souche. Il est donc considéré comme présent dans l'aire d'étude. Néanmoins, l'état de conservation de son habitat est jugé très mauvais et sa population reste restreinte, ce qui amoindrit l'enjeu stationnel de cet individu vraisemblablement spontané.</p>								<p>M. DALLIET, 17/04/2019, Roquebrune-Cap-Martin (06)</p>
<b>ENJEU STATIONNEL</b>								<p>M. DALLIET, 17/04/2019, Roquebrune-Cap-Martin (06)</p>
<i>Pondération populationnelle</i>		-		<b>MOYEN</b>				
<i>Pondération Habitats</i>		-						

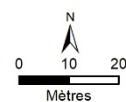
### 1.5.2.3 Les espèces végétales exotiques envahissantes

Une espèce végétale exotique envahissante majeure a été avérée au sein de l'aire d'étude, l'Ailanthus (*Ailanthus altissima*).



Aire d'étude immédiate  
 Aire d'étude rapprochée

**Flore**   
Ai Ailanthé



Ecosphère, Département des Alpes-Maritimes, 2019

Source : Orthophotos 2015 - IGN ©